

DOSSIER 6e COOP

La classe accueille des élèves en difficulté scolaire (problèmes d'apprentissage et de compréhension, dys ..., lenteur d'exécution, manque de confiance) mais qui n'ont pas de soucis de comportement et font preuve de bonne volonté.

Dans chacune des 2 classes COOP les élèves sont secondés dans leur tâche par des camarades qui ont des facilités d'apprentissage et d'organisation.

Dans certaines matières (maths, français) les élèves bénéficient d'un accompagnement plus spécifique en groupe. Les élèves tuteurs quant à eux bénéficient de cours plus approfondis dans ces matières-là.

Ponctuellement, les élèves travaillent en groupe et en coopération pour construire une leçon, répondre à des questions, résoudre des exercices, s'aider à s'organiser...

Ceux qui profitent le plus de la coopération sont ceux qui aident car au niveau cognitif, ils développent des compétences particulières, ils sont obligés de clarifier leur pensée. De plus au niveau humain, ils sont amenés à s'adapter à la personnalité de leurs camarades pour bien les connaître et pouvoir au mieux les aider et les encourager. Aussi nous essayons de préparer tous les élèves de la classe à aider un camarade à un moment ou un autre pour profiter eux aussi de tous ces bénéfices.

Critères d'admission dans ces classes coop

- Nous demandons aux familles de fournir lors de l'entretien un ou plusieurs bulletins de cycle 3 (CM1 ou CM2).

→ A remplir par les parents :

NOM Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Demande en tant que tuteur, mixte ou tutoré ?

Adresse mail des parents (pour recevoir l'avis de la commission) :

Ecole actuelle (Nom, adresse et n° de téléphone) :

Date et signature de l'élève et de la famille :

- Nous invitons les professeurs de CM2 à donner leur avis sur la candidature de l'élève en remplissant la partie suivante :

Nom et mail de l'enseignant actuel :

POUR LES DEMANDES DE TUTORES :

L'élève fait-il preuve de bonne volonté face au travail ?

Quelles sont les difficultés les plus importantes et dans quelles matières ?

Quelles sont les particularités de l'élève que les professeurs de 6è devraient connaître (dys,... troubles particuliers, problèmes de santé,...)

L'élève accepte-t-il volontiers l'aide de ses camarades ?

Que pouvez-vous dire sur le comportement de l'élève en classe et avec les autres ?

Pensez-vous que ce soit une bonne idée pour cet élève ?

POUR LES DEMANDES DE TUTEUR :

L'élève a-t-il déjà expérimenté l'aide en CM2 ? Si non est-il motivé pour essayer ?

L'élève est-il autonome dans son travail ?

L'élève a-t-il de bonnes relations avec ses camarades ? Accepte-t-il volontiers de rendre service ou d'aider les autres ?

Que pouvez-vous dire sur le comportement de l'élève en classe et avec les autres ?

Attention l'élève accompagnateur est là pour aider et non pour assister. Il est aussi élève avant tout et doit en priorité réaliser son travail. Il aidera seulement s'il a compris. Il n'est pas le professeur.

Progressivement l'élève sera formé au rôle de tuteur et acquerra des compétences nouvelles.

Une commission composée de la direction du collège et d'enseignants se réunira en fin d'année scolaire pour attribuer les places aux élèves intéressés. La réponse sera donnée aux familles à la suite de cette commission.

Date et Signature de l'enseignant :